

Dans une allocution prononcée le 21 janvier à la deuxième session du comité préparatoire de la Conférence, M. Danson a déclaré:

"Il doit ressortir d'Habitat un réel engagement, d'abord de la part des gouvernements nationaux et ensuite de la part de la communauté mondiale en général, à répondre aux besoins des populations les plus pauvres. Des millions de défavorisés vivent encore dans les pays industrialisés et Habitat devrait convaincre les gouvernements d'améliorer les conditions de vie de ces gens. Mais la majorité habite et continuera d'habiter les établissements ruraux et les établissements urbains dits des occupants sans titre du Tiers-Monde. Habitat sera justifiée si elle aide les gouvernements à assurer les besoins de survie des plus malheureux parmi ces gens..."

* * * *

"Habitat peut aider le Canada à atteindre un autre objectif de développement auquel nous aspirons depuis plus d'années qu'un gouvernement n'ose l'admettre.

"Même si de 1969 à 1975, le Canada a augmenté son aide internationale à un pourcentage annuel moyen de 21.7, nous nous sommes récemment trouvés dans l'obligation de réaffirmer notre engagement envers l'objectif de .7 p. 100 du produit national brut qu'originellement nous espérions atteindre en 1975. Jusqu'ici nous n'avons atteint que .52 p. 100.

"Cet engagement est la pierre angulaire de la stratégie du Canada en ce qui a trait à la coopération au développement international, fondée sur la croyance que, dans notre système économique de plus en plus interdépendant, une éclaircie dans les perspectives des moins privilégiés se révélera ultimement bénéfique à tous les pays, incluant le Canada."

* * * *

"Dans tous les pays, nous manquons de ressources humaines pour soulager la misère existante. Dans les communautés urbaines et rurales des pays pauvres comme des pays riches, des hommes, femmes et enfants continuent de souffrir et de mourir inutilement, non pas à cause de conditions provenant de l'incapacité de l'homme d'adapter la nature à ses besoins, mais en raison de son indifférence volontaire, de sa négligence et de son égoïsme.

"Malgré tout, nul pays n'est trop riche pour se permettre de gaspiller la contribution d'un citoyen et nul gouvernement n'est trop pauvre, trop dépourvu d'aide de ses voisins, pour prétendre, de façon convaincante, qu'il n'a pas de solutions à apporter aux besoins humains essentiels, et pas d'espoir à offrir pour assurer des normes élémentaires de subsistance à tous.

"Le Canada espère qu'à Habitat l'éthique sera finalement reconnue comme la pratique."

Le Parti progressiste-conservateur se donne un nouveau chef

Le Congrès du Parti progressiste-conservateur qui s'est tenu à Ottawa les 20, 21 et 22 février pour élire un nouveau chef à la direction du Parti s'est terminé par la victoire de M. Joe Clark, député de la circonscription de Rocky Mountain aux Communes; il l'a remportée avec 1 187 voix contre M. Claude Wagner, député de Saint-Hyacinthe (Québec) qui en a récolté 1 122.

C'est donc par une majorité de 65 voix seulement, et après quatre tours de scrutin, que fut défait M. Claude Wagner, qui s'était classé en tête aux trois premiers tours de scrutin. Bien qu'ayant été défait de justesse, il s'est rallié inconditionnellement à la décision du Congrès.

M. Robert Stanfield, chef démissionnaire, s'est adressé aux congressistes et a terminé son discours en disant: "Je pars avec la satisfaction du devoir accompli." Il a félicité le can-

didat élu ainsi que M. Wagner "si proche de la victoire", a-t-il dit; il l'a félicité de sa campagne, de sa dignité et de sa loyauté envers le Parti et le pays.

Le nouveau chef

M. Joe Clark, nouveau chef du Parti progressiste-conservateur est originaire de l'Alberta. Agé de 36 ans, il a quelques années de journalisme à son actif et a été professeur de sciences politiques. C'est un ardent supporteur du Parti conservateur pour lequel il travaille depuis 1957. En 1966 et 1967, il a été le chef organisateur lors de l'élection du premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed; il a participé activement aussi à l'élection de l'ancien chef, M. Robert Stanfield, dont il fut le chef de Cabinet jusqu'en 1970.

Élu à la Chambre des communes en 1972, M. Clark fut réélu en 1974. Il se dit opposé à la peine capitale, au droit de grève pour les employés de la Fonction publique dont les services sont essentiels; il est également d'avis que la Loi sur l'avortement devrait être améliorée tout en s'opposant à l'avortement sur demande. Selon lui, les dépenses gouvernementales devraient être coupées et les allocations de sécurité sociale accordées selon les besoins.

Son épouse, Maureen McTeer, de Cumberland (Ontario) suit actuellement un cours de droit à l'Université d'Ottawa; elle a accompagné son époux durant toute sa campagne.

Pourcentage des votes par tour de scrutin

	1 ^{er} tour	2 ^e tour	3 ^e tour	4 ^e tour
Clark	277 (11.7%)	532 (22.7%)	969 (41.39%)	1 187 (51%)
Fraser	127 (5.3%)	34 (1.4%)		
Gillies	87 (3.6%)			
Grafftey	33 (1.3%)			
Hellyer	231 (9.7%)	118 (5.0%)		
Horner	235 (9.9%)	286 (12.2%)		
MacDonald	214 (9.0%)	239 (10.2%)		
Mulroney	357 (15.1%)	419 (17.9%)	369 (15.7%)	
Nowlan	86 (3.6%)	42 (1.7%)		
Stevens	182 (7.7%)			
Wagner	531 (22.5%)	667 (28.5%)	1 003 (42.8%)	1 122 (48.5%)
TOTAL	2 360	2 337	2 341	2 309